



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transition énergétique

L'Etat de Vaud soutient les efforts d'efficacité énergétique des entreprises

Alors que le risque de pénurie énergétique reviendra l'hiver prochain, le Canton de Vaud entend inciter les entreprises à réaliser davantage d'économies d'énergie. À cet effet, le programme de « Rétribution des économies d'énergie » est reconduit cette année avec une enveloppe d'un million de francs. Ce montant permettra d'encourager les entreprises à investir dans des projets réduisant la consommation d'énergies fossiles en priorité.

Dans le cadre du programme « Rétribution des économies d'énergie », le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) invite les entreprises à présenter des demandes de soutien pour des projets visant à maîtriser leur consommation d'énergie et à réduire leur dépendance aux énergies fossiles.

Doté d'un montant de 1 million de francs, ce programme est ouvert aux organismes privés et publics vaudois. Ces organismes peuvent bénéficier d'un financement pouvant aller jusqu'à 50% des coûts prévus, avec un plafond fixé à 100'000 francs. Les entreprises ou organismes intéressés ont jusqu'au 31 mai 2023 pour déposer leur dossier.

Lancé en 2016, le programme « Rétribution des économies d'énergie » a déjà soutenu une soixantaine de projets. Ceux-ci ont permis de réaliser des économies d'électricité de 3,5 GWh/an - soit la consommation d'un millier de ménages -, et des économies de combustibles, de 19,6 GWh/an - l'équivalent de 1,8 million de litres de mazout, soit 5580 tonnes de CO₂ par année.

L'installation d'un écran thermique mobile dans une serre horticole chauffée, l'optimisation du fonctionnement des pompes de circulation pour le refroidissement des bâtiments, la mise en place d'un récupérateur de chaleur sur les eaux grises d'une piscine font partie des projets qui ont pu se concrétiser ces dernières années.

Ce programme de subventions vient compléter d'autres mesures déjà mises en place

pour réduire la consommation d'énergie. En multipliant les incitatifs, l'Etat de Vaud entend accélérer les efforts pour atteindre les objectifs du Plan climat - zéro émission de CO2 en 2050 - et répondre aux enjeux liés à l'approvisionnement énergétique du canton.

Toutes les informations sur le programme « Rétribution des économies d'énergie » et le formulaire de demande sont disponibles sur la page internet: www.vd.ch/retribution-economie-energie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 mars 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Mohamed Meghari, chef de la Division efficacité énergétique, Direction générale de l'environnement